

**Référentiel de compétences et d'évaluation – Certification/habilitation enregistrées aux répertoires spécifiques**

<b>REFERENTIEL DE COMPETENCES</b>	<b>REFERENTIEL D'EVALUATION</b>	
	<b>MODALITÉS D'ÉVALUATION</b>	<b>CRITÈRES D'ÉVALUATION</b>
Savoir identifier les dangers propres aux rayonnements ionisants : Radioactivité et radioprotection	QCM de fin de session	Le critère de réussite à l'examen consiste à avoir un taux de réponse exacte de 70 % après avoir tenu compte des coefficients de pondération éventuellement affectés aux questions.
Connaître les prescriptions particulières concernant l'emballage, la manutention, le chargement en commun, l'arrimage des matières radioactives, ainsi que les contraintes de circulation associées		
Connaître les dispositions spéciales appropriées en cas d'accident mettant en jeu des matières radioactives		